



SEANCE DU COMITE DU JEUDI 21 MAI 2026

Annexe n° C2026-03-SEDIF au procès-verbal

Objet : Election des membres du Bureau

LE COMITE,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5711-1, L. 5211-1 et L. 2122-4,

Considérant qu'à l'issue des élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026 et au terme de la désignation par chacune des communes, communautés d'agglomérations et établissements publics territoriaux syndiqués, de leurs représentants au sein du SEDIF, il convient de procéder à l'élection des vice-présidents membres du Bureau,

Considérant que les membres présents, dûment convoqués à cet effet, formant la majorité des délégués peuvent valablement délibérer en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° C2026-02 du Comité du 21 mai 2026 fixant à 14 le nombre des vice-présidents,

DELIBERE

Article 1 a élu:

Premier vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Zartoshte BAKHTIARI, délégué titulaire de l'établissement public territorial Grand-Paris – Grand Est

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Zartoshte BAKHTIARI, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de 1^{er} vice-président du SEDIF.

Deuxième vote :

Déléguée ayant fait acte de candidature : Anne PELLETIER LE BARBIER, déléguée titulaire de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Anne PELLETIER LE BARBIER, 90,9% (100 voix), et la déclare installée dans ses fonctions de vice-présidente du SEDIF.

Troisième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Tonino PANETTA, délégué titulaire de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Tonino PANETTA, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Quatrième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Luc CARVOUNAS, délégué titulaire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Luc CARVOUNAS, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Cinquième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Pierre-Christophe BAGUET, délégué titulaire de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Pierre-Christophe BAGUET, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Sixième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Georges SIFFREDI, délégué titulaire de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Georges SIFFREDI 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Septième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Pierre-Edouard EON, délégué titulaire de la commune de Méry-sur-Oise

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Pierre-Edouard EON, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Huitième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Nadège AZZAZ, déléguée titulaire de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Nadège AZZAZ 90,9% (100 voix), et la déclare installée dans ses fonctions de vice-présidente du SEDIF.

Neuvième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Patrick DONATH, délégué titulaire de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Patrick DONATH, 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Dixième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Inès MERBAH, déléguée titulaire de l'établissement public territorial Grand Paris – Grand Est

Nombre d'émargements : 107

Délégués ayant donné pouvoir : 14

N'ont pas pris part au vote : 4

Nombre de votants : 117

Bulletins blancs : 0

Abstentions : 7

Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Inès MERBAH 90,9% (100 voix), et la déclare installée dans ses fonctions de vice-présidente du SEDIF.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

26 MAI 2026

ID : 075-257500017-20260526-C2026_03_SEDIF-AR

Onzième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Jean-Christophe LAGARDE, délégué titulaire Paris Terres d'Envol

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Jean-Christophe LAGARDE 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Douzième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Julien WEIL, délégué titulaire l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Julien WEIL 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Treizième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Grégoire DE LASTEYRIE, délégué titulaire de la communauté d'agglomération Paris Saclay

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Grégoire DE LASTEYRIE 90,9% (100 voix), et le déclare installé dans ses fonctions de vice-président du SEDIF.

Quatorzième vote :

Délégué ayant fait acte de candidature : Sylvie JACQUIN, déléguée titulaire de la communauté d'agglomération Plaine Vallée.

Nombre d'émargements : 107
Délégués ayant donné pouvoir : 14
N'ont pas pris part au vote : 4
Nombre de votants : 117
Bulletins blancs : 0
Abstentions : 7
Suffrages exprimés : 110

A obtenu : Sylvie JACQUIN 90,9% (100 voix), et la déclare installée dans ses fonctions de vice-présidente du SEDIF.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le **26 MAI 2026**
ID : 075-257500017-20260526-C2026_03_SEDIF-AR



Président du SEDIF

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Richard DELL'AGNOLA".

Richard DELL'AGNOLA
Maire de Thiais

Le délai de recours contre le présent acte, auprès du tribunal administratif de Paris, est de deux mois à compter de la date de sa publication.

SEANCE DU COMITE D'INSTALLATION DU JEUDI 21 MAI 2026

Le jeudi 21 mai 2026 à 10h00, se sont réunis à l'usine de production d'eau potable située 28 avenue Guynemer à Choisy-le-Roi, sous la présidence de M. SUEUR, Doyen d'âge, puis de Richard DELL'AGNOLA, Président élu, les membres du Comité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, au nombre de 107, formant la majorité des membres en exercice, sur convocation à eux adressée le 13 mai 2026, 16 ayant par ailleurs donné pouvoir, pour tout ou partie de la séance.

Etaient présents :

Mme DUMEIGE-KERBRAT (Auvers-sur-Oise), M. DAGONET, (Béthémont-la-Forêt), M. ROUSSEAU (Butry-sur-Oise), M. COURTOIS (Mériel), M. EON (Méry-sur-Oise), Mme FAUGIERES (Villiers-Adam), Mme PHILIPPOTEAU, MM DE LASTEYRIE, DELORT, FOURGEAUD, PRIVE et TAVARES ALMEIDA (communauté d'agglomération Paris Saclay), Mmes AMER, MICHEL et PREVOST, MM ABEHASSERA, ALEXANDRE, ASSARINI, BRIQUET, FEUGERE, HAMDANI, REVEILLERE, SUEUR et TORCHON (communauté d'agglomération Plaine Vallée), M. MERCIER (communauté d'agglomération Boucle Nord de Seine), MM. GREZE, KONATÉ et LEVACHER (communauté d'agglomération Roissy Pays de France), MM. COUTURIER et NILES (communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne) MM BUCHE, KENISBERG et LAMBART (communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine), Mmes GUINET et MAREUX, MM ARES, AUDEBERT, BOULLÉ, CHAPPELLON, DERCHE, LEROUX, MANAC'H, MURCIA, NOCERA et RAVIER (communauté d'agglomération Val Parisis), Mmes PELLETIER-LE BARBIER et THIBAUT, MM. LE PIVAIN et SEHIER (communauté d'agglomération Versailles Grand Parc), Mme CAHEN, MM. BAGUET, MARQUEZ, KNUSMANN, MARSEILLE et HUBERT, (Grand Paris Seine Ouest), Mmes BARBARA-VAGEON et MERBAH, MM. BAKHTIARI, BELGACEM, CABES, CONNAN, GUNESLIK, KITTAVINY, MILOTI, PEDRO PEREIRA, SUJOL et ZERROUR (Grand Paris Grand Est), Mme FALGUIERES, MM. BAYRAK, DECROUY, DELL'AGNOLA, HOURDEAU, LEROY, PANETTA et YAVUZ (Grand-Orly Seine Bièvre), MM. BOULANT et CARVOUNAS (Grand Paris Sud Est Avenir), Mmes DESCHIENS et CECCALDI-RAYNAUD (Paris Ouest La Défense), Mme FENASSE, MM. BARBIER, BORDIER, CAMBON, DAVID, DRAI, JEANNE, PEREZ, PITAVY, WEIL et ZANINETTI (Paris-Est Marne & Bois), MM. KARROUMI, NGANG et SEVIN (Plaine Commune), Mme AZZAZ, MM. BLOT, DONATH, DRANCY, HUBERT, LE FUR, LE GOT, MOUTAOUKIL, POUPARD et SIFFREDI (Vallée Sud Grand Paris), Mme CHAUVELOT, M. LAGARDE et EL KOURADI (Paris Terres d'Envol).

Le Comité a désigné M. Landry NGANG, délégué titulaire de Plaine Commune, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Pouvoirs	N° affaire
Gilbert AH YU, délégué titulaire de la CA Val Parisis, à Philippe AUDEBERT, délégué titulaire de la CA Val Parisis	Toutes
Marie ANQUEZ, déléguée titulaire de Plaine Commune, à Landry NGANG, délégué titulaire de Plaine Commune	Toutes
Benoit GAILHAC, délégué titulaire de Paris Est Marne & Bois, à Christian CAMBON, délégué titulaire de Paris Est Marne & Bois	Toutes

Pouvoirs		Envoyé en préfecture le 26/05/2026 Reçu en préfecture le 26/05/2026 Publié le 26 MAI 2026 ID : 075-257500017-20260526-C2026_03_SEDIF-AR
Hélène DECOTIGNIE, déléguée titulaire de Paris Est Marne & Bois, à Richard DELL'AGNOLA, délégué titulaire de Grand-Orly Seine Bièvre	Toutes	
Bernard GLEIZE, délégué titulaire de la CA Paris Saclay, à Grégoire de LASTEYRIE, délégué titulaire de la CA Paris Saclay	Toutes	
Laurent de GAULLE, délégué titulaire de Valmondois, à Pierre-Edouard EON, délégué titulaire de Méry-sur-Oise	Toutes	
Paul-André MOULY, délégué titulaire de Vallée Sud Grand Paris, à Hervé MARSEILLE, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest	Toutes	
Olivier ROBINOT, délégué titulaire de Chauvry, à Jean-Pierre COURTOIS, délégué titulaire de Mériel	Toutes	
Bernard de SAINT-MICHEL, délégué titulaire de la CA Melun Val de Seine, à Christian COUTURIER, délégué titulaire de la CA Paris Vallée de la Marne	Toutes	
Pascal THEVENOT, délégué titulaire de la CA Versailles Grand Parc, à Pierre-Christophe BAGUET, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest	Toutes	
Pascal BUTIN, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est, à Zartoshte BAKHTIARI, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est	Toutes	
Louis LE PIVAIN, délégué titulaire de la CA Versailles Grand Parc à Anne PELLETIER LE BARBIER, déléguée titulaire de la CA Versailles Grand Parc	A partir de l'affaire n°2	
Abderrazak FADILI, délégué titulaire de Paris Terres d'Envol à Jean-Claude MARQUEZ, délégué de Grand Paris Seine Ouest	Toutes	
Patrice KONIECZNY, délégué titulaire de Plaine Commune, à Philippe FEUGERE, délégué de la CA Plaine Vallée	Toutes	
Pauline LE FUR déléguée titulaire de Vallée Sud Grand Paris, à Nadège AZZAZ, déléguée titulaire de Vallée Sud Grand Paris	Toutes	
Yavuz METIN, délégué titulaire de Grand-Orly Seine Bièvre, à Clément DECROUY, délégué titulaire de Grand-Orly Seine Bièvre	A partir de l'affaire n°3 (élection VP)	

et qui peuvent délibérer valablement conformément aux articles L. 2121-17, L. 2121-20 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales.